



POLITIQUE QUALITE

Afin de répondre de manière fiable, pertinente et réactive aux attentes de la justice, des magistrats, des enquêteurs, **ANALYSIS EXPERTISE** poursuit en 2026 le développement de ses activités dans les domaines de la toxicologie, des empreintes génétiques et des nouvelles expertises engagées par le laboratoire. Le laboratoire demeure accrédité selon la norme **NF EN ISO/IEC 17025** et inscrit son fonctionnement dans le respect de ses exigences, ainsi que de ses obligations déontologiques, techniques et réglementaires.

La revue de direction 2026 a confirmé que le système de management demeure pertinent, adéquat et efficace. Elle a également mis en évidence plusieurs priorités pour l'exercice 2026 : la maîtrise des délais sur les activités sensibles, la consolidation des nouvelles prestations, le renforcement de la polyvalence et des suppléances sur les fonctions critiques, l'amélioration du pilotage des actions correctives et des indicateurs, ainsi que la poursuite du développement du laboratoire dans un environnement plus concurrentiel et plus contraint budgétairement.

Dans ce cadre, notre politique qualité 2026 s'articule autour des **5 engagements suivants** :

1. Garantir la fiabilité technique, la validité de nos résultats et la maîtrise de nos activités

Nous nous engageons à maintenir des installations, équipements, méthodes, contrôles internes, comparaisons inter-laboratoires et dispositions de surveillance adaptés à nos activités, afin de garantir des résultats fiables, techniquement valides et rendus dans des conditions maîtrisées. Une attention particulière sera portée en 2026 à la maîtrise des délais, au suivi des travaux non conformes, à la surveillance des actions correctives et à la consolidation des nouvelles activités analytiques et expertales.

2. Développer les compétences, la polyvalence et la sécurisation des fonctions critiques

Nous nous engageons à maintenir et développer le niveau de compétence de nos experts, assistants experts, techniciens, par la formation, l'habilitation, l'accompagnement des nouveaux entrants, la formalisation des suppléances et le renforcement de la polyvalence. En 2026, cet engagement vise plus particulièrement à sécuriser les postes sensibles, à accompagner la montée en compétence sur les secteurs en évolution et à préserver la continuité d'activité malgré les tensions possibles sur certaines fonctions clés.

3. Apporter une réponse pertinente, réactive et adaptée aux besoins de nos clients

Nous nous engageons à apporter à nos clients une réponse techniquement pertinente, claire et adaptée à leurs besoins, dans le respect de nos compétences, de notre portée d'accréditation et de nos règles de fonctionnement. Cet engagement implique une vigilance renforcée sur les délais de rendu, sur la compréhension des besoins, sur la qualité des interfaces administratives et logistiques, ainsi que sur l'exploitation des retours clients et des réclamations dans une logique d'amélioration continue.

4. Renforcer notre organisation, notre présence territoriale et notre efficacité collective

Nous nous engageons à poursuivre la structuration de notre organisation, à adapter nos ressources à l'évolution du volume et du type de travail, et à renforcer notre présence territoriale afin d'améliorer notre proximité, notre réactivité et notre positionnement dans un environnement concurrentiel renforcé. Cet engagement passe également par un pilotage plus lisible de nos objectifs, indicateurs, risques, actions correctives et plans d'amélioration.



5. Faire évoluer notre offre, nos techniques et notre expertise

Nous nous engageons à poursuivre l'évolution de nos techniques, de notre savoir-faire et de notre offre de prestations, en cohérence avec les besoins de la justice, les évolutions scientifiques et technologiques, et les orientations du laboratoire. En 2026, cela concerne notamment la consolidation des domaines récemment engagés, la structuration des nouvelles activités, la poursuite de la veille technologique et réglementaire, et l'intégration progressive des innovations utiles à la qualité et à la pertinence de nos prestations.

Chaque collaborateur contribue à la mise en œuvre de cette politique, dans son domaine de responsabilité, par le respect des procédures applicables, la traçabilité des activités, la remontée des difficultés, la participation aux actions d'amélioration et l'application des exigences du système de management. La direction rappelle que la qualité repose sur l'implication de tous et sur une culture partagée de rigueur, de responsabilité et d'amélioration continue.

En ma qualité de directeur du laboratoire **ANALYSIS EXPERTISE**, je m'engage à garantir :

- l'**impartialité** des activités du laboratoire ;
- la **confidentialité** des informations obtenues ou produites dans le cadre de nos prestations ;
- l'absence de conflit d'intérêt et le respect du cadre déontologique applicable ;
- la mise à disposition de ressources adaptées ;
- la poursuite de l'amélioration du système de management et de son efficacité.

Je m'engage également à faire de cette politique qualité un véritable outil de pilotage, décliné en objectifs mesurables, suivis par indicateurs, revus périodiquement et ajustés dans le cadre de nos revues et de notre plan d'action 2026.

Le 21 Avril 2026

Laurent BRENTIAUX

Directeur du laboratoire